

ASSOCIATION LES AMIS DE LA BRETELLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 AOÛT 2020 8, RUE LISSIGNOL – 13H30

Présidence : Anthony D'EREDITÀ

Rédaction du procès-verbal : Cinthia ROTH

Membres présent-e-s : Anthony D'EREDITÀ, Laura ROUX, Hadrien DAMI, Cinthia ROTH, Laurence SRIUNYOO (dite Loulou), Nicolaï TCHETCHELACHVILI, Lucile SENGLLET, Deborah CACHELIN, Sebastien BEN CHEKROUN, Nadja CRISAFULLI, Constance DAMI, David JAKOBOWICZ, Elias BELGHOUL, Linda KU, Catarina ROSA, Aselle PERSOZ, Lavinia CAIROLI, Ermano GASPARRONI, Selim BELGHOUL, Corine THEISEN, Maureen DELLA CROCE, Claire LIBOIS, Anouchka STUDEMANN, Louis BOIXADER (24 membres présent-e-s)

Excusé-e-s : Yann WAECHTER, Giulia NOMBLOT, Céline CHARDONNENS, Serge FASEL, Roxane DUMONT, Carla KAVANAGH, Laetitia GRILLON, Grégoire GRETSCH, Arun SENCHYNA, Mikaël SANTOS

LE PRÉSIDENT ATTESTE QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A ÉTÉ DÛMENT CONVOQUÉE SELON LES STATUTS DE L'ASSOCIATION.

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Election de deux scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AG du 19 mars 2019
5. Bilan de l'exercice 2019
6. Comptes 2019
 - a. Rapport de la trésorerie
 - b. Rapport des vérificateurs des comptes
 - c. Approbation des rapports
7. Nouveau fonctionnement
 - a. Postes salariés
 - b. Comptabilité
 - c. Budget
 - d. Vote sur la proposition du comité

8. Budget 2020
9. Modification des statuts
 - a. Art. 21 al. 2
 - b. Art. 24
10. Perspectives 2020-2021
 - a. Activités culturelles
 - b. Dissolution de la commission comptes
 - c. Dissolution de la commission S.Ex.E et création d'une nouvelle commission
11. Montant des cotisations annuelles
12. Vote de décharge du comité 2019
13. Election du comité 2020
14. Election des vérificateurs des comptes
15. Présidence des commissions
16. Divers
 - a. COVID
 - b. Verre à la Bret'

1. Accueil et bienvenue

Anthony D'EREDITÀ préside l'assemblée générale en remplacement de Yann WAECHTER, absent pour raison médicale. Il remercie les nombreux participants à cette assemblée générale qui, de par leur présence, démontrent le dynamisme et la motivation des membres de l'association pour que perdure et vive la Bretelle.

Anthony D'EREDITÀ annonce avoir la procuration des votes de Yann Waechter. Le nombre de voix représentées, en comptant cette délégation, s'élève à 25.

2. Élection de deux scrutateurs

Les scrutateurs se chargent de noter les présences, les arrivées et les départs de la réunion. Ils procèdent au décompte des voix lors des votes.

Lavinia CAIROLI et Corine THEISEN se proposent pour ce rôle et sont acceptées à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

Anthony D'EREDITÀ présente l'ordre du jour et demande si des modifications ou des ajouts devraient y être apportés, avant de le soumettre à l'approbation de l'assemblée générale.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2019

Anthony D'EREDITÀ soumet le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association du 19 mars 2019 à l'approbation des membres présents.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

5. Bilan de l'exercice 2019

L'assemblée générale ordinaire de l'association Les Amis de la Bretelle était initialement prévue au mois d'avril 2020. En raison de la pandémie de coronavirus, elle a dû être reportée de quatre mois. L'année écoulée 2019-2020 est donc la plus grande période d'exercice d'un comité de l'association depuis sa création. Le comité a fait preuve durant plus d'une année de beaucoup de solidarité et de cohésion, en travaillant dans la même direction avec les mêmes buts. Au nom du comité sortant, Anthony D'EREDITÀ remercie l'ensemble des membres pour leur confiance et leur soutien.

Cette année écoulée a été celle de la pérennisation de l'association, avec entre autres le remboursement de la totalité des dettes. 126'000 CHF ont été remboursés en 5 ans d'exercice. La fin des engagements financiers de l'association ouvre désormais de nouveaux horizons et de nouvelles perspectives.

La fin du mandat du comité sortant marque le début d'une période de transition avec un nouveau fonctionnement dont les propositions seront exposées et soumises au vote durant cette assemblée générale.

Bilan

Anthony D'EREDITÀ poursuit son bilan de l'année écoulée en attirant l'attention de l'assemblée sur quelques éléments saillants.

Deux évolutions notables sont évoquées :

Au niveau du bar, un changement de la brasserie qui fournit la bière blonde de base a été décidé et mis en place. La brasserie Appenzeller a été remplacée par la brasserie Dr Gab's. Une nouvelle tireuse beaucoup plus efficiente a été installée, financée par les brasseries des Murailles et Dr Gab's.

Sur le plan de la communication, un nouveau site internet, labretelle.ch, a été créé. Le compte Instagram de la Bretelle est à nouveau régulièrement mis à jour. Ces deux moyens de communication offrent une meilleure visibilité des activités de la Bretelle.

Quatre événements majeurs méritent d'être cités :

La Fête de la Musique 2019 s'est très bien déroulée, notamment grâce à une bonne collaboration avec certains brasseurs locaux. Le comité remercie tous les bénévoles pour leur investissement durant cet événement.

Le Cabaret au Bateau Genève s'est avéré une très belle soirée avec de superbes performances artistiques et des prix d'entrées adaptés. Un grand merci à l'équipe d'organisation pour tout le travail remarquable qu'ils ont fourni et le temps qu'ils y ont consacré.

Les 40 ans de la Bretelle, un festival de neuf jours intenses d'animations riches et variées, ont eu lieu au mois de novembre à la Bretelle. L'organisation des événements a nécessité un énorme travail de préparation de la part de l'ensemble des membres investis ! Beaucoup d'anciens clients sont revenus, ainsi que Marie-Claire, la fondatrice de la Bretelle, qui nous a fait l'honneur de venir jouer de l'accordéon.

La F'Estivale de la Bretelle, actuellement en cours, est l'événement majeur de 2020. Il s'agit d'un festival étalé sur tout l'été qui permet de dynamiser la Bretelle durant cette période.

Un remerciement particulier est adressé à LOULOU pour son incroyable investissement dans l'organisation et le bon déroulement de la grande majorité de ces événements. Elle a pu compter sur le précieux soutien de Nadja CRISAFULLI que l'on remercie également chaleureusement.

Coronavirus et situation actuelle

En raison de la pandémie de COVID-19, la Bretelle a été fermée du 16 mars 2020 au 10 juin 2020. Plusieurs réunions virtuelles ont été tenues dans des conditions de communication peu optimales, dont se sont ressenties les prises de décision. Celle de ne pas rouvrir le 11 mai 2020, malgré la levée de l'interdiction d'exploiter prononcée au début de la crise par le Conseil fédéral a été motivée par les trop nombreuses contraintes imposées. Il est souligné que les décisions concernant les modalités d'ouverture du bar ont été prises dès le 10 juin et restent prises en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures fluctuantes imposées par les autorités. La situation actuelle est difficile et n'est pas viable à long terme.

Remerciements du comité

Anthony D'EREDITÀ, au nom du comité, remercie les différentes commissions qui participent au bon fonctionnement de l'association.

Merci à Nicolaï TCHETCHELACHVILI pour son investissement au sein de la commission S.Ex.E, ainsi que Roxane DUMONT et Giulia NOMBLOT qui se sont chargées du remplissage des plannings de service dès la réouverture du mois de juin.

Merci à la Commission Carte (CoCa) pour la qualité des produits proposés à la Bretelle.

Merci à la Commission Culturelle (CoCu) pour la quantité et la qualité des événements organisés.

Merci à Constance DAMI, Maureen DELLA CROCE et Luc SCHALLER, nos 3 salariés durant cette dernière année, pour leur excellent travail ! Merci également à Carla KAVANAGH qui remplace Luc au poste de responsable de l'hygiène cet été avec succès.

Anthony D'EREDITÀ remercie chacun des membres du bureau du comité 2019.

Yann WAECHTER, président, qui a été le lien et le liant de ce comité et de cette association avec ses paroles avisées et empathiques.

Anthony D'EREDITÀ, vice-président, pour avoir instauré Skype dans les réunions de comité et pour la présidence de cette assemblée générale.

Cinthia ROTH, secrétaire, pour tout le travail administratif effectué dans l'ombre.

Laura ROUX, trésorière, pour son énorme travail de comptabilité et au sein du comité.

Hadrien DAMI, exploitant, pour son immense travail administratif et ses réunions avec les différentes instances.

Laura ROUX et Hadrien DAMI ont été des piliers pour tous les membres du comité. Ils ont également travaillé à un nouveau fonctionnement pour la Bretelle et établi les propositions qui seront soumises plus loin dans cette assemblée générale. Un grand merci à eux pour cet immense et excellent travail.

Tous les membres du comité quittent leur fonction, mais pas le navire ! Ils restent présents au sein de l'association et disponibles, au besoin, pour le nouveau comité.

La parole aux président-e-s de commission

Nikolaï TCHETCHELACHVILI, président de la Comm S.Ex.E : cette année fut celle du record de recrutement pour la Bretelle avec 25 nouveaux serveurs. Il remercie chacun des serveurs pour son travail. La clientèle est toujours ravie du service de la Bretelle et du caractère chaleureux de l'accueil.

Suite à la démission de Catarina ROSA de la présidence de la commission en avril 2019, Nikolaï s'est retrouvé un seul à la tête de celle-ci. Il a été heureusement épaulé par Catarina ainsi que par les membres du comité. Il les remercie pour leur dévouement et leur proactivité. La charge bénévole dans cette commission est énorme. Cela a d'ailleurs été un déclencheur à la réflexion d'un nouveau fonctionnement de l'association. Il y a eu beaucoup de changements dans les postes salariés avec l'arrivée de Constance DAMI au poste d'intendance, puis de Maureen DELLA CROCE au poste de responsable entretien et hygiène, qui ensuite a été remplacée par Luc SCHALLER puis Carla KAVANAGH. Un grand merci à eux car eux vous la Bretelle ne pourrait pas fonctionner.

Nikolaï TCHETCHELACHVILI adresse également un remerciement à Yannis SCHWERI et à LOULOU pour leur coaching quotidien auprès des serveurs, qui est essentiel au bon déroulement des soirées.

Le dernier repas des serveurs a rassemblé 45 serveurs, ce qui démontre le nombre de membres investis dans l'association et dans le service.

Giulia NOMBLOT et Roxane DUMONT ont repris la gestion des plannings. Ce travail fastidieux et chronophage est par ailleurs essentiel pour que puisse ouvrir et exister la Bretelle. Bravo et merci à elles. De nouvelles forces vives sont également arrivées avec Deborah CACHELIN et Lucile SENGLLET notamment.

LOULOU, présidente de la CoCa : Il s'agit d'une très bonne année effectuée par la commission qui, malgré le peu de membres qu'elle comporte, a proposé aux clients des produits locaux de qualité. La gestion des quantités commandées a été améliorée et est beaucoup plus efficace. Cela facilite la gestion du stock pour l'intendant.

LOULOU rappelle que la commission est toujours en recherche de forces vives. Les membres forment une équipe fort sympathique et il y a de sympathiques dégustations à faire.

Cinthia ROTH, présidente de la CoCu, est très contente et fière de la commission. Les événements se sont étoffés et l'équipe s'est agrandie, avec notamment une meilleure synergie avec le bar. Les membres de la commission se montrent solidaires et engagés. Plusieurs dossiers ont pu être menés à bien (lumières, piano). Les ressources humaines de la commission se portent mieux et on se réjouit de l'avenir !

Énorme merci, enfin, à tous les serveurs qui ont travaillé cette année ! Nous n'avons dû fermer la Bretelle que très peu de soirs. Sans vous, la Bretelle ne pourrait pas exister.

Merci aux artistes, fournisseurs, brasseurs, vigneron pour les bonnes relations que l'association entretient avec eux, et merci à (presque) tous les clients de fréquenter l'établissement !

6. Comptes 2019

a. Rapport de la trésorerie

Laura ROUX, trésorière de l'association, présente les comptes 2019. Un travail important a été fourni en 2019 et 2020 pour mettre à jour la comptabilité de l'association, en réformant notamment le plan comptable.

Elle présente d'abord l'évolution des revenus au long de l'année. Leur grande variabilité s'explique principalement par les chiffres estivaux, qui sont comme d'habitude très bas (juillet et août sont des mois « à perte » pour la Bretelle depuis des années), et ont même été quasi-nuls en 2019 en raison d'une longue fermeture estivale. Cette fermeture, en permettant une économie sur les charges, aura néanmoins réduit les pertes inhérentes à cette période. Un pic de revenus peut en revanche être constaté au moment de la fête de la musique (juin), qui a engendré des revenus très importants, et du festival des 40 ans au moins de novembre.

Sur le plan des actifs circulants (finances), on peut noter deux variations majeures en 2019 : le remboursement (au moins de mars) de charges sociales excédentaires payées en 2018, ainsi que celui des dommages causés par le cambriolage de l'été 2019. Ces entrées financières ne résultent pas de l'activité du bar, mais ont contribué à augmenter les actifs circulants disponibles.

74% des revenus de la Bretelle en 2019 proviennent des ventes au bar ; le reste provient des événements extra-muros et, plus marginalement, des cotisations et dons. Parmi les produits vendus au bar, ce sont la bière et les spiritueux qui sont les plus rentables et qui constituent la majorité des ventes.

Au niveau des charges, ce sont les charges de boisson (en augmentation depuis plusieurs années) ainsi que les charges de personnel (et avant tout les défraiements) qui représentent la majorité des dépenses de l'association.

Les revenus comme les charges sont en légère augmentation par rapport à l'année 2018.

Le bénéfice avant remboursement des dettes et avant impôt dégagé en 2019 est d'environ 45'000 CHF. Mais le bénéfice de l'exploitation du bar (issu uniquement des activités de vente au bar) représente un peu moins de 9'000 CHF. Cela démontre l'importance pour les finances de l'association des événements extraordinaires organisés durant l'année. Si l'on peut se réjouir de ces résultats, Laura ROUX considère qu'il serait prudent de travailler à augmenter la part de revenus provenant de l'exploitation du bar, dans un souci d'indépendance économique.

Des perspectives négatives sur le plan économique doivent être prises en compte par l'association : il s'agit de cette dépendance aux revenus hors exploitation du bar, mais aussi des marges faibles qui sont réalisées sur les produits vendus, d'autant plus que ces marges sont tendanciellement en baisse depuis plusieurs années.

Cependant, l'association peut aussi se réjouir d'une excellente nouvelle : ses dettes ont intégralement été remboursées pendant l'année 2019 et au début de l'année 2020. La Bretelle jouit désormais d'une situation plus confortable sur le plan financier, et peut aborder les défis et les éventuelles difficultés économiques qui l'attendent de manière plus sereine.

En conclusion, Laura ROUX recommande à l'association de continuer à placer le principe d'autosuffisance au centre de ses décisions : un budget parfaitement sain exigerait selon elle que l'ensemble des charges courantes soient couvertes par le produit d'exploitation du bar, et que les revenus supplémentaires soient dévolus à des investissements plus ponctuels.

b. Rapport des vérificateurs des comptes

Claire LIBOIS s'exprime en son nom propre et en celui de Mikaël SANTOS, absent de l'assemblée générale, en tant que vérificateurs des comptes élus lors de l'assemblée générale du 16 mars 2019.

Laura ROUX est félicitée pour son travail remarquable !

Les vérificateurs des comptes adressent quelques remarques à l'assemblée générale :

Il conviendrait à l'avenir de clarifier le modèle selon lequel sont opérés les amortissements. Par ailleurs, le système de l'encaissement des Lémans et de leur comptabilisation est jugé peu clair et mériterait d'être amélioré. Enfin, les dépôts de recettes effectués aux guichets de la banque coûtent de l'argent, il serait à l'avenir préférable de les effectuer systématiquement aux bancomats.

Les vérificateurs des comptes recommandent à l'assemblée générale de valider les comptes 2019.

Claire LIBOIS doit s'absenter et quitte l'assemblée générale en déléguant sa voix à Hadrien DAMI.

Laura ROUX remercie toutes les personnes qui l'ont aidée dans ses nombreuses tâches de comptabilité, Claire et Mikaël pour leur vérification des comptes, ainsi que Constance DAMI pour sa rigueur dans le travail qui a facilité le regroupement des pièces comptables et, dès lors, la tenue de la comptabilité.

c. Approbation des rapports

25 voix sont présentes en comptant les délégations (Yann WAECHTER et Claire LIBOIS).

Anthony D'EREDITÀ soumet les comptes 2019 à l'approbation de l'assemblée générale

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.
--

7. Nouveau fonctionnement

Hadrien DAMI expose les raisons qui ont motivé une réflexion sur un nouveau fonctionnement pour la Bretelle. Les dettes de l'association ayant été intégralement remboursées en 2019, un groupe de

travail a été mis sur pied afin de réfléchir à comment réinvestir l'argent libéré. L'objectif a été de décharger le comité de certaines tâches lourdes jusqu'à présent effectuées de façon bénévole. Ce nouveau fonctionnement présenterait deux axes principaux : d'une part une augmentation de la charge de travail salarié au sein de la Bretelle, et d'autre part une externalisation de la saisie comptable.

a. Postes salariés

Hadrien DAMI : la proposition du comité consiste à augmenter le taux de travail salarié cumulé de de 32,5 % actuellement à 50 %. Les nouvelles tâches seraient les suivantes :

Gestion des plannings serveurs ;

Préparation des documents relatifs à la comptabilité ;

Diverses tâches administratives.

Cette proposition se conjugue avec la démission de nos employés actuels et l'engagement de nouvelles personnes. Par ailleurs, Hadrien DAMI, actuellement exploitant de la Bretelle, ne souhaitant pas intégrer le prochain comité, il convient d'engager une personne disposant du diplôme de cafetier pour prendre le rôle d'exploitant-e de la Bretelle.

Le groupe de travail a ainsi mené un processus d'engagement en ouvrant des postes de travail et en sélectionnant les candidatures les plus pertinentes afin de constituer une équipe salariée.

Les personnes pressenties pour un engagement au sein de l'association se présentent :

Linda KU, qui a fait l'école hôtelière et dispose donc d'un diplôme de cafetière restauratrice, a été sélectionnée pour un poste d'intendante à un taux d'activité de 10 %. Elle endosserait par ailleurs la charge d'exploitante de la Bretelle. Elle travaille actuellement à un taux partiel et dispose de temps libre qu'elle souhaite consacrer à un investissement associatif et dans le monde de la restauration. En cela, le poste proposé au sein de l'association coïncide avec ses objectifs actuels. Elle dispose d'une solide expérience professionnelle au sein de plusieurs bars de Genève et de Suisse romande et se réjouit de travailler pour l'association.

David JACOBOWSKI et Maureen DELLA CROCE ont quant à eux tous deux accepté un poste d'intendant à un taux d'activité de 20 %. David fait partie de la commission culturelle depuis plus d'un an. Il prend beaucoup de plaisir dans son rôle au sein de la Bretelle et souhaite s'investir davantage. Il est très motivé et impatient de s'impliquer dans ces nouvelles responsabilités. Maureen est membre de l'association depuis plusieurs années. Elle avait déjà occupé un poste de responsable de l'hygiène et de l'entretien à la Bretelle et elle se réjouit de réintégrer l'équipe de salariés.

La proposition du comité est donc une équipe de trois personnes qui se partageraient la charge de travail estimée à un taux d'activité de 50 %.

Laura ROUX, qui a participé au groupe de travail sur le nouveau fonctionnement de l'association, précise que, pour des raisons de calendrier, l'assemblée générale ayant été initialement prévue en avril et déplacée au mois d'août à cause de la pandémie de coronavirus, le vote de ce jour porte à la fois sur le principe et la mise en œuvre du nouveau fonctionnement, ainsi que sur le choix des personnes engagées. En effet, ce nouveau fonctionnement entrerait en vigueur au premier septembre 2020.

b. Comptabilité

Laura ROUX expose les réformes en termes de comptabilité proposées pour ce nouveau fonctionnement. Il s'agit de réduire drastiquement le nombre d'écritures comptables annuelles et d'externaliser la saisie comptable :

Versement hebdomadaire des recettes du bar au bancomat par les salariés en lieu et place du dépôt quotidien actuellement effectué par les responsables de soirée ;

Récolte et classement des pièces comptables par les salariés de l'association ;

Transmission des documents à un comptable externe, qui prendrait en charge la saisie des écritures ainsi que la production de bilans périodique, le règlement de la TVA et la gestion administrative des salariés (fiches de salaire, certificats de salaire, cotisations sociales)

Par ailleurs, un certain nombre de pratiques comptables seraient simplifiées. L'enveloppe de la commission culturelle serait supprimée et les membres de la commission interagiraient directement avec la caisse de la Bretelle pour les dépenses culturelles (repas des artistes, rajouts dans le chapeau, etc.), dont ils restent seuls responsables. À ce propos, une discussion sera à mener au sein du nouveau comité concernant la procédure pour des achats de matériel.

Le recentrement des transactions autour de la caisse du bar simplifiera la comptabilité de la Bretelle. Une communication directe entre les responsables de soirées et les divers acteurs de l'association sera nécessaire pour un fonctionnement fluide, et le montant du fond de caisse pourra être augmenté en cas de besoin.

Sur le plan des finances de l'association, le comité aura donc principalement comme tâche la supervision des comptes et la gestion des cotisations des membres.

Concernant la sélection du comptable externe, Ermano GASPARRONI demande si le comité a songé à la plateforme startup.ch.

Laura ROUX répond que non, mais que cela pourrait être intéressant de se renseigner. Elle expose ensuite les options qui ont été explorées jusqu'à présent. Un contact a été pris avec la fiduciaire Comptabilis qui s'occupe également d'autres associations à Genève pour un tarif standard. Un contact a également été pris avec un particulier.

c. Budget

Laura ROUX présente le budget relatif au nouveau fonctionnement proposé.

La charge budgétaire des postes salariés passe de 18'467 CHF annuels actuellement à 26'726 CHF par an en raison de l'augmentation du taux de travail.

Concernant l'externalisation de la comptabilité, Laura ROUX expose deux possibilités sur la base des devis reçus : une fiduciaire coûterait environ 9'000 CHF par an et un particulier environ 5'000 CHF.

Selon le budget annuel intégrant le nouveau fonctionnement qui est proposé, l'association dégagerait un résultat positif mais qui dépend d'apports financiers extérieurs à l'exploitation du bar uniquement (manifestations extérieures, don, etc.). Un effort pour augmenter à 200'000 CHF les recettes annuelles du bar à la place des environ 190'000 CHF réalisés ces dernières années, en

dynamisant certaines soirées par exemple, serait une perspective plus confortable sur le plan financier.

Hadrien DAMI insiste sur les motivations qui ont dirigé la réflexion sur le nouveau fonctionnement proposé. Actuellement, dans les tâches effectuées au sein du comité, il y a plusieurs choses que l'on fait par engagement pour l'association et pour le projet, mais qui s'avèrent pesantes et fastidieuses. L'idée qui a prédominé lors des réflexions sur un nouveau fonctionnement est de fournir un nouveau souffle au comité pour offrir plus de place à l'associatif, au lancement de projets et à la réflexion en diminuant le rôle essentiel de gestion d'entreprise qui a été tenu bénévolement depuis les débuts de l'association. La rémunération des tâches lourdes vise donc à un allègement de la charge de travail du comité et à un développement de la créativité associative.

d. Vote sur la proposition du comité

Anthony D'EREDITÀ soumet la proposition d'un nouveau fonctionnement élaborée par le comité à l'approbation de l'assemblée générale.

Pour : 24

Abstention : 1

Les propositions de réformes du fonctionnement ainsi que l'engagement de Linda KU, de Maureen DELLA CROCE et de David JACOBOWSKI sont acceptés par l'assemblée générale.

8. Budget 2020

Présentation du Budget 2020

Laura ROUX présente le Budget 2020.

Les mois de mars, avril et mai 2020 ont été déficitaires en raison de la fermeture de la Bretelle suite à la pandémie de coronavirus. L'association a toutefois obtenu un don de 20'000 CHF de la part d'une fondation privée que la Bretelle remercie chaleureusement ! Le total des dons ainsi reçus à la suite des demandes de soutien effectuées lors de la crise s'élève à 23'690 CHF.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont soutenu la Bretelle !

Le mois de juillet 2020, en comparaison avec les années précédentes, n'a pas été déficitaire. En effet, contrairement à d'autres années, la Bretelle est restée ouverte cet été, et les événements de soutien organisés dans le cadre de la F'Estivale ont permis un apport de liquidité confortable.

Le bilan provisoire au 31 juillet est donc plutôt positif puisque l'association n'a plus de dettes et dispose de davantage de fonds en banque qu'à la même période les années précédentes.

La question financière reste pourtant en suspens quant au reste de l'année 2020. Les évolutions de la crise du coronavirus demeurent des inconnues qui pourraient lourdement grever les finances de l'association en cas de durcissement des mesures sanitaires.

Les projections budgétaires 2020 ont été réalisées en partant du principe que la Bretelle n'aura pas à fermer ses portes jusqu'à la fin de l'année.

Le budget présenté est à l'équilibre et prévoit même un bénéfice d'environ 6'000 CHF. Ce budget inclut le nouveau fonctionnement avec augmentation des salaires et externalisation de la comptabilité.

Approbation du budget 2020 :

Anthony D'EREDITÀ soumet le budget 2020 au vote.

Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

9. Modification des statuts

Anthony D'EREDITÀ expose les modifications de statuts proposées par le comité.

a. Art. 21 al. 2

Cette proposition de modification des statuts vise à encadrer le cas où un membre du comité serait également salarié par l'association, qui perdrait alors sa voix délibérative au profit d'une voix consultative afin d'éviter les conflits d'intérêt. Cette proposition de modification avait été rejetée lors de l'assemblée générale du 19 mars 2019, car le cas de figure ne se présentait pas. Aujourd'hui, en revanche, avec l'engagement d'une exploitante par ailleurs salariée de l'association, la situation doit être prise en compte.

Statuts actuels :

art. 21, al. 2

Chaque membre du comité ne dispose que d'une seule et unique voix délibérative.

Proposition de modification 1 :

art. 21, al. 2

Chaque membre du comité ne dispose que d'une seule et unique voix délibérative, à l'exception des employés salariés de l'association qui ne disposent que d'une voix consultative.

Le comité encourage l'assemblée générale à accepter cette proposition, car elle est générale et couvre toutes les possibilités futures d'engagement salarié de membres du comité. Dans le cas où cette proposition de modification statutaire serait rejetée, le comité soumettrait une seconde proposition.

Proposition de modification 2 :

art. 21, al. 2

Chaque membre du comité, à l'exception de l'exploitant-e, ne dispose que d'une seule et unique voix délibérative. L'exploitant-e dispose d'une voix consultative.

Anthony D'EREDITÀ soumet la proposition 1 au vote.

La proposition de modification 1 de l'article 21, alinéa 2 est acceptée à l'unanimité des membres présents.

b. Art. 24

Cette proposition de modification vise à donner les mêmes droits de signature à l'ensemble des membres du comité. Jusqu'ici, et conformément aux exigences de l'ancienne loi sur la restauration et le débit de boisson qui a été modifiée en 2016, il était nécessaire que l'exploitant d'un établissement public dispose d'un droit de signature individuel. tel n'est plus le cas avec la LRDBHD actuellement en vigueur.

Statuts actuels :

art. 24

L'association est valablement engagée :

- pour les engagements liés à la gestion de l'association, par la signature de deux membres du comité au moins.
- pour les engagements liés à l'exploitation de l'établissement « La Bretelle », par la signature de l'exploitant-e, après consultation et approbation du comité, ou par la signature de deux membres du comité, après consultation de l'exploitant-e.

Proposition de modification :

art. 24

L'association est valablement engagée par la signature de deux membres du comité au moins.

Anthony D'EREDITÀ soumet la proposition de modification statutaire au vote.

La proposition de modification de l'article 24 est acceptée à l'unanimité des membres présents.

PAUSE

Lucile SENGLÉ quitte l'assemblée générale et délègue sa voix à Deborah CACHELIN. Elias BELGHOUL quitte l'assemblée générale et délègue sa voix à Selim BELGHOUL. Anouchka STUDEMANN et Constance DAMI quittent l'assemblée générale. Le nombre de voix à l'issue de la pause, en comptant les délégations, s'élève à 23.

10. Perspectives 2020-2021

a. Activités culturelles

Hadrien DAMI évoque rapidement les perspectives de l'association en termes de pérennisation de ses activités culturelles, qui sont discutées et validées par les membres présents.

b. Dissolution de la commission comptes

Laura ROUX, présidente de la commission comptes en qualité de trésorière de l'association, explique que la commission avait pour but d'épauler le trésorier dans la tenue de la comptabilité. Au vu du nouveau fonctionnement, elle n'a plus lieu d'être.

Anthony D'EREDITÀ soumet la dissolution de la commission comptes au vote.

La dissolution de la commission comptes est acceptée à l'unanimité des membres présents.

c. Dissolution de la commission Service Exploitation et Entretien et création d'une nouvelle commission

Anthony D'EREDITÀ présente les raisons de la dissolution de la commission service, exploitation et entretien. Cette commission prenant en charge la mise en place et le remplissage des plannings de service, ainsi que le suivi administratif et professionnel des salariés. Au vu du nouveau fonctionnement, selon lequel ces tâches seront professionnalisées ou exercées par le comité directement, la commission S.Ex.E n'a plus lieu d'être. À sa place, une nouvelle commission centrée sur les serveurs, leur recrutement et leur formation ainsi que sur la bonne marche pratique du service à la bretelle serait mise en place. Il s'agit donc d'une opportunité de partir sur un nouveau projet positif.

Anthony D'EREDITÀ soumet la dissolution de la comm S.Ex.E au vote.

La dissolution est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Le nouveau comité organisera la prochaine réunion des serveurs afin de mettre en place cette nouvelle commission.

11. Montant des cotisations annuelles

Le comité souhaite proposer une cotisation de base fixée à 40.- et une cotisation de soutien fixée à 100.-. La cotisation de soutien n'apporte pas de privilège supplémentaire. Il s'agit seulement d'un soutien à la Bretelle.

Au vu des dissensions autour du montant de la cotisation de soutien et son absence de privilège, il est décidé de ne soumettre au vote que la fixation du montant de la cotisation de base.

Le comité propose une cotisation annuelle d'un montant de 40 CHF.

Yannis SCHWERI propose une cotisation annuelle d'un montant de 20 CHF

Anthony D'EREDITÀ soumet les deux propositions au vote.

Cotisation annuelle à 40 CHF : 13 voix

Cotisation annuelle à 20 CHF : 4 voix

Abstentions : 6 voix

Le montant de la cotisation annuelle est voté à 40 CHF.

12. Vote de décharge du comité 2019

Anthony D'EREDITÀ soumet la décharge du comité à l'assemblée générale.

La décharge du comité 2019 est acceptée à l'unanimité. Yann WAECHTER, Anthony D'EREDITÀ, Laura ROUX, Cinthia ROTH-SOTTAS et Hadrien DAMI sont déchargés de leurs fonctions. Ils démissionnent du comité de l'association et perdent leur droit de signature au registre du commerce.

13. Élection du comité 2020

Sébastien BEN CHEKROUN, Deborah CACHELIN et Lucile SENGLLET, qui ont tous trois rejoint l'association il y a environ une année, se proposent pour intégrer le comité de l'association. Ils sont motivés à s'investir pour l'association et se réjouissent du nouveau fonctionnement qui allège les tâches dévolues au comité. Ils remercient l'ancien comité qui a effectué une gestion remarquable et pour son travail qui permet une passation des rôles avec plus de légèreté laissant davantage de place à l'associatif et à la créativité. Yannis SCHWERI souhaite également faire partie de ce nouveau comité car l'ensemble de l'ancien comité démissionne et, en tant que membre investi depuis plusieurs années, il pense pouvoir assurer une forme de continuité dans la bonne gestion de l'association. Linda KU se propose quant à elle au poste d'exploitante de la Bretelle.

Anthony D'EREDITÀ soumet les différents postes au comité au vote de l'assemblée générale.

Élection du président

Sébastien BEN CHEKROUN présente sa candidature. Aucune candidature concurrente ne s'exprime.

Sébastien BEN CHEKROUN est élu président de l'association à l'unanimité des membres présents.

Élection du vice-président

Yannis SCHWERI présente sa candidature. Aucune candidature concurrente ne s'exprime.

Yannis SCHWERI est élu vice-président de l'association à l'unanimité des membres présents.

Élection de la trésorier

Deborah CACHELIN présente sa candidature. Aucune candidature concurrente ne s'exprime.

Deborah CACHELIN est élue trésorière de l'association à l'unanimité des membres présents.

Élection de la secrétaire

Lucile SENGLLET présente sa candidature. Aucune candidature concurrente ne s'exprime.

Lucile SENGLLET est élue secrétaire de l'association à l'unanimité des membres présents.

Élection de l'exploitante

Linda KU présente sa candidature. Aucune candidature concurrente ne s'exprime.

Linda KU est élue exploitante de l'association à l'unanimité des membres présents.

14. Election des vérificateurs des comptes

Anthony D'EREDITÀ procède à l'élection des vérificateurs des comptes.

Catarina ROSA et Claire LIBOIS présentent leurs candidatures. Aucune candidature concurrente ne s'exprime.

Catarina ROSA et Claire LIBOIS sont élues vérificatrices des comptes de l'association à l'unanimité des membres présents.

15. Présidence des commissions

Les commissions ont procédé à l'élection de leurs présidents. Il est rappelé que chaque commission dispose d'une voix délibérative lors des réunions du comité.

La présidente de la commission culturelle pour 2020 est Cinthia ROTH.

Le président de la commission carte pour 2020 est Yann WAECHTER.

La présidence de la future commission consacrée à l'encadrement de l'équipe des serveurs sera attribuée ultérieurement.

16. Divers

a. COVID

Les mesures sanitaires relatives à la lutte contre le coronavirus actuellement en vigueur interdisent jusqu'au 23 août les établissements publics à organiser des animations culturelles. Par ailleurs, au sein de l'établissement, les clients doivent être masqués lors de chaque déplacement dans les locaux, exceptés s'ils sont assis à table. L'association a donc cherché à déplacer les concerts prévus en plein air, dans la cour du 8, rue de Lissignol, grâce au soutien de l'association du Conseil général de Lissignol, qui gère cet espace. Les habitants seront chaleureusement remerciés, et le comité proposera une façon de leur exprimer la gratitude de l'association pour nous avoir permis d'organiser de belles manifestations culturelles en cette période de crise.

b. Le mot de la fin :

Laura ROUX est très émue de quitter ce comité et souhaite le meilleur pour le nouveau comité. Cette année lui a énormément apporté et c'est un pas important pour elle ainsi que pour Hadrien DAMI, qui la rejoint sur son discours, tous deux les derniers des membres fondateurs de l'association encore actifs au comité, que de quitter le navire. Il n'y a désormais plus de fondateurs de l'association siégeant au sein du comité, ce qui est une belle marque de pérennisation et un signe de succès du projet pour les Amis de la Bretelle !

L'assemblée générale est clôturée à 17h40.